LA PLANÈTE MARS SE RAPPROCHE DE LA TERRE

Une toute petite ligne — trois mots — de l'Annuaire des longitudes, qui n'est certes pas un livre folâtre, annonce pour le 18 juin prochain un phénomène astronomique du plus haut intérêt. A cette date, la planète Mars sera à son périgée. Entendez par là qu'elle sera aussi près qu'il lui est possible de notre terre. L'astre mystérieux, qui excite à un si haut point la curiosité des humains, viendra, si l'on ose dire, rendre une petite visite à la planète que nous habitons. C'est là d'ailleurs une façon de parler, car ces rapports de bon voisinage laissent subsister les distances. Celle qui, le mois prochain, séparera les deux planètes, sera encore de 27 millions de kilomètres. C'est un chiffre, évidemment.

Au cours de sa randonnée à travers l'espace, Mars, quand elle boude la Terre, s'en éloigne de 320 millions de kilomètres. Quand, par contre, elle sent renaître pour nous sa sympathie, elle s'en approche à la modeste allure de 1.600.000 kilomètres par jour!

LES VENTES DE LAINES

A ROUBAIX

Les ventes de laines commencées mardi, se sont poursuivies mercredi toute la journée.

Dans la matinée, eurent lieu les ventes de blousses et laines lavées. On remarqua une grande animation avec hausse de 5 à 7 0/0 et prix en faveur des vendeurs.

Dans l'après-midi, à la vente de mèches, torons et déchets d'industries diverses, les prix de la veille se sont maintenus.

Le catalogue a été presque complètement vendu.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, JEUDI 18 MAI :

Aujourd'hui, sainte Juliette; demain saint Yves. 138e jour de l'année.

Soleil: Lever à 5 h. 07; coucher, à 20 h. 28.

Lune: Pleine du 10. Dernier quartier le 18.

Caisse d'Epargne : Séance de versements et de remboursements de 9 h. à 10 h. 30.

Bulletin météorologique pour la journée du 18: (région Nord: Vents de Sud-Ouest à Ouest assez forts. Ciel couvert avec pluie, devenant très nuageux. Eclaircies et averses. Quelques grains. Température assez chaude. Minimum de température environ 7°.

L'Harmonie de la Croix-Bleue de la Chaux-de-Fonds à Roubaix

L'Harmonie de la Croix-Bleue de la Chaux-de-Fonds (Suisse) visitant nos régions dévastées et après avoir donné un concert dans la salle de la Société des Ingénieurs civils de France à Paris, donnera, de passage à Roubaix, un seul concert à la Salle municipale de la rue de l'Hospice, samedi prochain 20 mai, à 20 h. Musique primée, groupant 70 exécutants et dirigée par un chef de valeur, M. Juilleras, elle nous apporte un programme intéressant. Ajoutons que le concours de M. Opaska, violoniste de talent, lui étant assuré pour une audition, ce sera un régal pour tous les amateurs de musique.

Nous ne doutons pas que ces représentants de la Suisse romande, ce vaillant petit peuple qui s'est dépensé sans compter, avec tant de générosité et de dévouement pour nos blessés, nos prisonniers et nos évacués pendant les douloureuses années de guerre, ne reçoivent un accueil chaleureux dans notre ville et que la population roubaisienne saura leur dire combien la reconnaissance pour leur pays est encore vivante dans nos cœurs.

Les prix d'entrée sont fixés à 5 fr., 3 fr. et 1 fr. (droits compris). Pour la location, s'adresser à la maison Jubé, 16, rue de la Gare.

AU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS. — Mlle Marie-Louise Mabien, originaire de Roubaix, et habitant 77, rue de la Convention, à Paris, figure au Salon de cette année. Elle y a été admise dans le groupe IV (sculpture-gravure en médailles), avec un cadre contenant trois portraits (plâtre).

UN MENAGE ROUBAISIEN FAVORISÉ PAR LA FORTUNE. — En janvier dernier, un Roubaisien, ancien magasinier d'un important peignage de Roubaix, héritait d'une vingtaine de mille francs. Il se rendit chez le notaire pour entrer en possession de son héritage, lorsqu'il apprit que le numéro d'une de ses obligations à lots venait de sortir au tirage en gagnant 200.000 francs.

Quelques jours après, l'heureux gagnant, M. Foulon, héritait d'un oncle qui lui laissait entre autre, une villa située à Hellemmes. Cette villa va être expropriée par la Compagnie du Chemin de Fer du Nord, et il en résultera encore pour M. Foulon un bénéfice très appréciable et inattendu.

Enfin, récemment, une des obligations qu'il possède, lui était remboursée à 100.000 fr.

La fortune, on le voit, se plaît quelquefois à combler ceux à qui elle daigne sourire.

UNE ADJUDICATION POUR FOURNITURES ET OBJETS DIVERS AUX BATIMENTS MUNICIPAUX. — L'adjudication pour la fourniture de stores brise-bise et tapis pour les bâtiments municipaux a eu lieu à la Mairie.

Le bureau était présidé par M. Wattremez, adjoint, assisté de MM. Kimpe et Nys, conseillers municipaux.

L'adjudication était divisée en quatre lots, savoir :

1er **lot.** — Stores en coutil : 89.448 fr. 82. — M. Henri Vergin a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 28.25 %.

2e **lot.** — Rideaux en guipure, brise-bise, etc. : 9.138 fr. 80. — MM. Parenthou et Lierman, adjudicataires avec un rabais de 25 %.

3e **lot.** — Tapis en moquette : 30.660 fr. 51. — MM. Parenthou et Lierman, adjudicataires avec un rabais de 25 %.

4e **lot.** — Mobilier : Chaises, 9.120 fr. — M. Numa Hardy, adjudicataire avec un rabais de 26 %.

HALLE FLIPO : Beurre extra, 10.50. Jambons fins cuits : 10 fr. Camembert, 1.75. Hollande gras, 6 fr. Vieux, 8 fr. Gruyère, 7 et 9 fr. Biscuits, 7 et 8 fr. Pain d'épices, 3 fr. et 3.50. Café, 8.50. Voir tableaux. 90788d

DOCTORAT EN MEDECINE. — Notre concitoyen, M. Marcel Ballenghien, vient de soutenir devant la Faculté de Lille, sa thèse pour le doctorat en médecine intitulée: «Fractures du fémur par armes à feu». Le jury lui a décerné la mention « très bien ».

SUCCÈS AUX EXAMENS. — Nous apprenons le succès remporté par Mlle Marguerite Rollier, qui vient d'obtenir le Diplôme d'Herboriste, à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille, avec la mention très bien. 58047d

A LA FEDERATION DES COMBATTANTS BELGES. — On nous prie d'insérer :

La section de Roubaix ayant accepté l'invitation de se rendre à Ypres pour la remise officielle du drapeau à la section, le 5 juin, jour de la Pentecôte, la Commission prie les membres qui désirent faire partie de la délégation de bien vouloir s'inscrire au local, 126, rue de la Gare; dernier délai, dimanche 18 mai.

Le lundi de la Pentecôte, des autos seront à la disposition des délégations pour la visite au front de l'Yser.

MÉNAGÈRES soucieuses de votre santé et de vos intérêts, demandez **LA SIAMOISE**, chicorée extra de préparation spéciale. 86922

DANS LA TEINTURERIE EN MATIERES — Nous recevons de l'Association des Teinturiers en matières de Roubaix-Tourcoing, la communication suivante :

L'Association des Teinturiers en Matières de Roubaix-Tourcoing, réunie pour examiner une *demande d'augmentation de 0 fr. 50 l'heure*, a décidé, à l'unanimité, de maintenir le « statu quo », en raison des circonstances économiques.

ACHETER LE « PRATIC MEUBLE » c'est se mettre dans l'impossibilité de manquer encore de quelque chose dans le ménage, c'est renoncer aux fatigues, c'est opter pour l'ordre contre le désordre, c'est imposer cet ordre à tout ce qui nous entoure en mettant à l'abri de la poussière et des microbes tout ce qui sert dans l'alimentation.

LE **« PRATIC MEUBLE »** est en vente chez M. Aristide Desquesnes, 101, rue de Tourcoing, Roubaix, au prix de 450 fr. sur wagon.

En vente chez M. Aristide Desquesnes, rue de Tourcoing, 101, Roubaix ; Numa Hardy, 91bis, Grande-Rue, Roubaix. — **M. Cuchet**, rue Faidherbe (ancienne rue Royale), à Lille. — Prix : 450 francs sur wagon. 89289

LE XVe ANNIVERSAIRE DES COURS DE PIANO. — Le concert que donnera M. H. Vaillant, à l'occasion du 15e anniversaire de la fondation des « Cours Classiques de Piano », le dimanche 21 mai, à 15 h. 30, dans la Salle des Fêtes de l'Association Centrale Roubaisienne, commencera à l'heure précise. Les portes seront ouvertes à 15 h. et fermées pendant l'exécution des morceaux.

On est prié de se munir des invitations-programmes comme cartes d'entrée. Soucieux de donner à cette audition un caractère philanthropique en même temps qu'artistique, M. H. Vaillant se propose d'organiser une quête en faveur des mutilés de la guerre. Des places seront offertes aux mutilés qui désireraient assister au concert.

ELLE NETTOIE, elle blanchit, elle parfume, elle ne mord pas les mains ! ! ! Quoi ? Mais la **LESSIVE JEANNE D'ARC.** 87774

VACCINATIONS PUBLIQUES & GRATUITES. — Aujourd'hui, jeudi 18, de 10 à 11 h. du matin, séance de vaccinations publiques et gratuites, dans la salle des fêtes, rue de l'Hospice, 9.

PRIME GRATUITE donnée avec les cafés renommés de la Compagnie Havraise, Grande-Rue. Prix et qualité incomparables. 82312

BICYCLETTE CONTRE AUTO. — Un accident s'est produit mercredi, vers 23 h. 30, Grande-Rue. Un cycliste venant de la Grand'Place a tamponné une auto appartenant à M. Parent, charcutier, et stationnant, sans éclairage sur la gauche de la rue. Le cycliste, M. Alphonse Delis, 25 ans, agent d'assurance, rue Lacroix, 221, fut violemment projeté à terre et légèrement blessé au genou et au bras droits.

UNE PAUVRE DEMENTE. — Dans la soirée de mardi, un peu avant 11 h., une femme s'est présentée au poste de police du 5e arrondissement.

Interrogée, cette malheureuse, qui a été reconnue atteinte de troubles cérébraux, a pu, après bien des difficultés, dire son nom. C'est une nommée Marie Galminck, veuve Jules Décottignies. Il fut impossible d'obtenir une indication sur son domicile. M. le docteur Jacquemont, mandé, l'a fait admettre à l'hôpital de la Fraternité.

MENUS FAITS. — Des procès-verbaux ont été rédigés à la charge de MM. Gaston Delvarre, 35 ans, négociant en tissus, rue Victor-Hugo, 2, pour excès de vitesse, rue de Lannoy; Julien Debast, 31 ans, négociant en vins, rue de Tunis, 80, pour défaut de plaque d'identité à sa bicyclette.

CROIX

PERCEPTION. — Aujourd'hui, jeudi 18, de 11 à 16 h., le percepteur sera à la disposition des habitants pour la perception des contributions et le paiement des divers mandats.

LES MORTS GLORIEUX. — Mercredi, en l'église Saint-Pierre, ont été célébrées les funérailles de trois soldats morts au champ d'honneur, MM. Gustave Labaisse, du 72e R. I. ; Léon Maghin, du 72e R. I., et Paul Desespringalle, du 91e R. I., dont nous avons annoncé le retour à Croix. La levée du corps a été faite par le clergé de la paroisse. Les corps de ces braves ont été ensuite inhumés au cimetière militaire.

— Mercredi, sont arrivés, en gare de Croix-Wasquehal, les corps de MM. Jules Dupont, du 2e R. C., dont la famille demeure rue Mirabeau, 27, et Gustave Prouvost, du 43e R. I., dont la famille demeure rue Ferrer, 70, ainsi que ceux de plusieurs victimes civiles de la guerre : MM. Louis Breyssens, 103, rue Chevreul; César Lenoble, rue Dupleix, 33; Jacques Petitprez, de Mons-en-Barœul, et Mmes Clotilde Mareschal, rue Négrier, 12, et Marie Olive, rue Verte, 233.

LESSIVE CADOL. — 28 mai, grande loterie. 90657

UN VOYAGEUR, ORIGINAIRE DE CROIX, EST DEVALISÉ EN GARE DE LILLE. — Dans la soirée de mardi, vers 22 heures, M. Beulque, 47 ans, originaire de Croix, où demeure sa famille, débarquait en gare de Lille. Ce voyageur, après avoir passé vingt ans en Amérique, revenait à Croix et était porteur d'une valise qu'un inconnu s'offrit à lui porter. M. Beulque accepta, mais tandis qu'il cherchait une voiture, cet inconnu s'éclipsa avec la valise, qui contenait du linge et divers objets. Le préjudice s'élève à 3.000 francs.

COMME DU BEURRE
ERA AUX FRUITS D'ORIENT MARGARINE
TOUJOURS LA MEILLEURE
On peut imiter sa publicité,
On ne peut égaler sa qualité. 88719

WASQUEHAL

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Un ouvrier de la menuiserie Jules Lepers, M. Henri Lepers, 22 ans, rue des Villas-Ouvrières, a reçu un éclat de bois dans l'œil droit en assemblant une porte. 15 jours de repos. — Un teinturier de l'établissement Bayart et Heam, rue de Tourcoing, M. Florimond Van Heaundonck, 60 ans, rue de la Makellerie, 2, à Croix, a été brûlé à la main gauche, par un jet d'eau bouillante. 12 jours de repos.

DANS UN ESTAMINET. — Mme Debricker, cafetière, place de la République, a porté plainte contre M. Robert Vermeelen, 25 ans, demeurant rue Pasteur, 16, qui l'aurait insultée et outragée.

MENUS FAITS. — La gendarmerie a rédigé des procès-verbaux à la charge de MM. Jules Deweller, 26 ans, 15, rue Pasteur, et Adolphe Zanzegers, 31 ans, tisserand, 29, rue de Roubaix, pour avoir circulé sur le chemin de halage du canal.

SABLÉ DES FLANDRES
BISCUITS GESLOT & VOREUX 85444

WATTRELOS

LES FUNERAILLES D'UN SOLDAT MORT A L'ENNEMI. — Le samedi 20 mai, à 15 h. 30, en l'église Saint-Maclou, seront célébrées les funérailles de M. Désiré Debaudringhien, adjudant au 233e R. I., titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre, tombé le 25 octobre 1917, à la forêt d'Houthulst, en Belgique, à l'âge de 34 ans.

Réunion au dépositoire, à la gare, à 15 h. 15.

La famille de M. Debaudringhien habite rue du Sapin-Vert, 55, à Wattrelos.

L'AMITIÉ FRANCO-BELGE. — Mardi soir, au cours d'une réunion intime, dans un café de la Vieille-Place, un groupe de Wattrelosiens a décidé la formation d'une société amicale franco-belge.

Le but de la société sera : maintenir et resserrer les liens d'amitié entre les deux pays et l'organisation d'excursions en Belgique.

Cette société sera constituée incessamment. Nous annoncerons la prochaine réunion.

LES ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Filature Saint-Liévin, M. J.-B. Vanoverbecke, 46 ans, s'est *fait une entorse de la cuisse gauche.* — A la filature « La Lainière », M. Joseph Verdoncq, 24 ans, rattacheur, s'est blessé à la main gauche. M. le docteur Broquet prévoit une incapacité de travail de deux semaines.

LANNOY

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira vendredi 19 mai, à 19 h., pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : Adjudication vêtements des musiciens; bureaux de la Mairie : travaux à effectuer; secrétariat; questions diverses.

LEERS

UN INCENDIE DETRUIT DEUX MEULES DE PAILLE. — Mercredi, vers midi, deux meules de paille appartenant à Mme Vve Delcour, cultivatrice, à la ferme du Colombier, ont été détruites par un incendie. Le sinistre aurait été, croit-on provoqué par l'imprudence d'un ouvrier éboueur de Roubaix, qui, après avoir déchargé sa voiture, aurait vidé une paillasse de courte paille à proximité des meules et y aurait mis le feu, ce qui aurait provoqué l'incendie. L'enquête de la police fera, sans doute, la lumière sur cette affaire, l'ouvrier incriminé niant avoir mis le feu à la courte paille qu'il venait d'apporter.

La valeur des meules incendiées, qui contenaient environ 40.000 kilos de paille, est estimée à 28.000 francs.

LYS

UN VOL DE BIJOUX. — Ayant constaté tout récemment qu'on lui avait dérobé deux bracelets en argent, plaqué or, un bracelet d'enfant avec médaille, un collier de perles et une petite chaîne d'argent, qui se trouvaient placés dans une boîte non fermée, dans le tiroir du buffet, Mme Desmet, 37 ans, ménagère, rue du Vert-Pré, 55, porta plainte à la gendarmerie de Roubaix, qui a ouvert une enquête.

Les soupçons de Mme Desmet se sont portés sur un jeune homme, âgé de 15 ans, qui a été trouvé en possession de la médaille disparue. Celui-ci a déclaré, toutefois, avoir trouvé la médaille dans les champs. L'enquête continue.

HEM

UN MANŒUVRE DE MAÇON FAIT UNE CHUTE DANS UNE CAVE ET SE FRACTURE LE BRAS. — M. Jules Carette, âgé de 30 ans, manœuvre, était occupé, pour le compte de M. Delecroix, entrepreneur, à des travaux dans la brasserie de M. Brame, lorsqu'en descendant l'escalier de la cave, il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de plusieurs mètres.

Dans sa chute, l'ouvrier s'est fracturé le bras gauche. Le docteur, qui lui a donné des soins, lui a prescrit un repos de soixante jours.

SAILLY

RETOUR D'UN CORPS DE SOLDAT. — Aujourd'hui, jeudi, arrivera, en gare de Lannoy, le corps de M. Fernand Dassonville, caporal au 365e R. I., tué le 20 juillet 1918, à Montagne-de-Paris (Aisne). C'était l'époux de Mme Dassonville, née Laure Lorthioir.

WILLEMS

LA FÊTE LOCALE. — Dimanche 14 mai, a eu lieu, sur la Place, un carrousel en voiture qui a amené une foule d'étrangers. La Fanfare municipale prêtait son gracieux concours.

Le soir, un bal très animé a eu lieu dans la salle des fêtes de la Maison commune. Toutes nos félicitations aux organisateurs.

RETOUR D'UN MORT GLORIEUX. — La Mairie a reçu avis de la rentrée pour le mercredi 17, du soldat Arthur Coppin, canonnier au 53e R. A., mort pour la France.

Les funérailles sont fixées au dimanche 21.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Jeudi 18 mai, à 15 h., à la Mairie, deuxième séance mensuelle, sous la présidence de M. le docteur Lamotte.

CHAPEAUX **Aux 3 FRANÇOIS** Rx 14, Pl. Liberté

TOURCOING

AUJOURD'HUI, JEUDI 18 MAI :

Marché : de 8 h. à midi.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bains Municipaux : de 9 h. à midi et de 14 à 18 h. 30.

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public: de 10 h. àimid et de 14 à 16 h.

Bibliothèque Communale : de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

Jardin Botanique, rue de Guisnes: de 14 à 19 h.

Bibliothèque Catholique, 8, rue des Orphelins: de 14 à 16 h.

Hall de la Bourse, à 20 h.: Concert public, Orphéon Tourquennois.

Le retour de nos morts

NOUVELLE ARRIVÉE DE 17 CORPS TOURQUENNOIS

La Mairie nous communique la liste des corps de militaires qui seront transportés solennellement de la gare à la Salle des Hospices, le jeudi 18 mai 1922, à 10 h. précises, MM.:

Lucien Boucknooghe, soldat au 84e R.I.;
Augustin Debels, soldat au 91e R.I.;
Edouard Devernay, soldat au 38e Territ.;
Alphonse Dhaese, soldat au 94e R.I.T.;
Paul D'Hont, sergent au 322e R.I.;
Achille Leblanc, soldat au 1er R.A.P.;
Georges Malfait, sergent au 84e R.I.;
Florentin Morel, soldat au 40e R.I.T.;
Henri Richeling, soldat au 1er R.A.P.;
Albert Vandekerkhove, soldat au 9e R.A.C.;
Auguste Adriaenssens, soldat au 12e corps;
Oscar Lepers, soldat au 4e rég. cuir.;
Alfred Loquet, soldat d'infant. coloniale.
Mlles Pauline Agache, Edithe Bouchery, Ernestine Destailleur et Jérôme Keignaert, réfugiées.

A la Société des Habitations à bon marché de Tourcoing « Notre Maison »

Hier se sont réunis, sous la présidence de M. Maurice Dubrulle, les membres du Conseil d'administration et le Comité technique.

D'importantes questions étaient à l'ordre du jour, notamment l'adjudication des travaux du lot de maisons qui doivent s'élever boulevard de l'Egalité, rue Rouget-de-l'Isle et dans le quartier Saint-Louis.

Construites sur trois types différents, les maisons formeront un tout d'un ensemble parfait.

C'est le Comptoir des entrepreneurs de Tourcoing et de ses cantons qui a été déclaré adjudicataire.

Les éléments sérieux qui le composent sont un sûr garant que les plans établis par l'éminent architecte M. Greber, seront exécutés fidèlement, que les travaux seront menés activement et que la Cité-Jardin offrira un coup d'œil des plus gracieux.

Indépendamment de ces quarante-sept maisons, la Société met en œuvre maintenant encore, un lot de quatorze maisons en prolongement des dix qui se terminent rue d'Anor.

C'est un joli groupe, bien aménagé également que celui de la rue d'Anor, offrant aux futurs propriétaires qui l'habitent, une maison des plus confortable, en même temps qu'un jardin suffisamment spacieux pour y récolter tous les petits légumes du ménage.

Nous ne pouvons que féliciter le Conseil d'administration de la Société « Notre Maison », qui multiplie ses efforts pour conjurer dans la mesure de ses moyens la crise du logement.

Fédération de la Jeunesse Catholique

Le Comité annonce à tous les groupes que la réunion de travail, le matin du Congrès, aura lieu à 10 heures précises, en la salle des fêtes de l'Institution du Sacré-Cœur, 111, rue de Lille, sous la présidence de M. Ch. Flory, président général de l'A.C.J.F. Un rapport y sera présenté par M. André Playoust, président de la Fédération, sur la « Vie des Groupes et de la Fédération ».

Les membres de tous les bureaux de groupes sont instamment priés d'assister à cette réunion.

Le Comité rappelle également que tous les groupes sont invités à organiser, le matin du Congrès, une messe de communion dans leurs paroisses respectives, à l'heure qu'ils jugeront la plus propice pour les jeunes gens.

DISTINCTION HONORIFIQUE. — Le ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales vient d'accorder à M. Louis Deconchy, le distingué et sympathique chef du secrétariat de la mairie de Tourcoing, une médaille de bronze pour sa collaboration dévouée au service de la protection des enfants du premier âge.

Nous adressons à M. Deconchy toutes nos félicitations.

MORT DES SUITES DE LA GUERRE. — Aujourd'hui jeudi, à 14 heures 30, en l'église Saint-Christophe, auront lieu les funérailles de M. Auguste Adriaenssens, décédé à Paris, des suites de maladie contractée au service, le 8 février 1919. Sa famille habite rue de Wasquehal, impasse Darras.

La réinhumation aura lieu au cimetière du Blanc-Seau.

ROBES, COSTUMES, MANTEAUX, COLLETS et BOAS DE PLUMES.- Maison **POUGET** 7 et 9, rue St-Jacques, Tg. **Les plus belles Nouveautés. - Les meilleurs prix.** 90518

A LA CAISSE D'EPARGNE. — Maximum : 5.000 fr. par livret; Intérêts: 4 0/0; Remboursement à vue. Les guichets sont ouverts tous les jours, sauf le vendredi.

Les opérations se sont effectuées du 9 au 15 mai 1922, de la façon suivante : 412 versements, 472.965 fr.; 225 remboursements, 248.957 fr. 32.

A LA PERCEPTION. — Les bureaux de la Perception, 130, rue Nationale, seront fermés le vendredi 19 mai, jour de tournée au Blanc-Seau.

BONDUES

LE NEURASTHENIQUE INCENDIAIRE A SUCCOMBÉ A SES BRULURES. — Nous avons relaté l'acte de désespoir accompli mardi matin, à Bondues, par un ouvrier agricole, Camille Lisabeth, âgé de 71 ans, demeurant au hameau du Forest, rue du Jambon, 41. Après avoir mis le feu à son domicile le pauvre neurasthénique s'était pendu dans son grenier. Les sauveteurs l'avaient relevé inanimé sur le plancher, la figure affreusement brûlée. Transporté à l'hôpital civil de Tourcoing, l'infortuné a succombé mercredi soir à 17 heures, aux suites de ses blessures.

OSTENDE A LA RENOMMÉE Hôtel-Restaurant
Rue Longue, 47-49. Ouverture 1er Juin. 90566

La médaille d'honneur du travail

Le « Journal Officiel » publie ce matin un arrêté du ministre du Commerce accordant des médailles d'honneur à des ouvriers et employés. Cette promotion tient 102 pages de l'« Officiel » et comporte : 36 médailles de vermeil pour le Nord; 26 pour le Pas-de-Calais, 1.200 médailles d'argent pour le Nord, 670 pour le Pas-de-Calais.

Médailles de vermeil. — NORD — MM. Emile Aglave, à Bruay-sur-l'Escaut; Léon Anselme, à Anzin; Constant Becq, à Loos; Adolphe Bosquart, à Comines; Charles Bottin, à Hazebrouck; Augustin Buisine, à Loos; Mlle Cappelle, à La Bassée; MM Joseph Cartigny, à Douchy; Alcide Chrétien, à Douai; Aimé Cool, à Anzin; Ernest Danois, à Maubeuge; Auguste Deflandre, à Rœux-Warendin; Henri Degraeve, à Lille; Martial Delettre, à Lille; Nazaire Delsaut, à Denain; Jean-Baptiste Demaury, à Denain; Joachim Deschamps, au Quesnoy; Arthur Dumont, à Anzin; Vincent Dutrieux, à Loos; Aimé Fenain, à Aniche; Henri Fretin, à Lille; Emile Hiroux, à Hautmont; Gustave Lambert, à Anzin; Auguste Leclercq, à Cambrai; Joseph Legrand, à Bruay-sur-l'Escaut; Fortuné Lemaire, à Lille; Louis Alexandre, à Lille; Florent Mangez, à Lille; Charles Manez, à Lille; Lambert Maquet, à Maubeuge; Jean-Baptiste Marga, à Annappes; Adolphe Mascart, à Quarouble; Edmond Mathieu, à Anzin; René Rouy, à Valenciennes; Jules Robert, à Rousies; Jules Tielemont, à Loos

LES GRÈVES

LA GREVE DES METALLURGISTES

A Lille

La grève se poursuit sans incident. Mercredi matin, de nouvelles rentrées ont été signalées. Dans plusieurs maisons le personnel s'achemine vers la reprise. On comptait dans ces divers établissements 202 ouvriers ayant repris le travail, soit avec les 164 d'hier, un total de 366 rentrées.

A Marcq-en-Barœul

Mercredi matin, les 89 ouvriers fondeurs de l'usine Cocard et Cie, ne se sont pas présentés au travail. Seuls, onze ajusteurs et modeleurs continuent à travailler.

DERNIÈRE HEURE

A GÊNES

L'entrevue de MM. Lloyd George et Barthou

La séance finale de la Conférence aura lieu vendredi matin. - L'acceptation de la Russie

Gênes, 17 mai. — A la demande de M. Lloyd George, M. Barthou a eu cet après-midi, avec le premier ministre britannique, une assez longue conversation qui a porté principalement sur les objections présentées, ce matin, par la délégation russe, à la note des puissances en date du 15, relative à la convocation de la Commission d'experts à La Haye.

Il a été convenu que M. Lloyd George insisterait pour que La Haye demeurât choisie comme siège des travaux de cette Commission. Du reste, le gouvernement néerlandais a déjà fait connaître son acceptation.

La clause 6 du document prévoit que l'engagement de non-agression restera en vigueur jusqu'à ce que les questions restées pendantes relatives à certaines frontières en Europe, aient été réglées, ou pendant une certaine période à déterminer. Ce membre de phrase « pendant une certaine période à déterminer » sera supprimé. Il n'apporte, en effet, aucune précision, et au contraire, il pourrait être interprété comme justifiant une attaque au-delà d'un certain délai.

Il est convenu également que si l'engagement de non-agression pris par le gouvernement des Soviets, doit s'appliquer aux Républiques alliées des Soviets comme l'a demandé M. Tchitchérine, en tous cas, il ne saurait être question de permettre aux représentants de Moscou de s'engager, au nom des Etats voisins de la Russie et qui ont déjà été reconnus comme étant autonomes.

M. Barthou a vivement insisté dans ce sens, en faveur notamment de la Géorgie.

Enfin, l'engagement de non-propagande visé dans la même clause, impose aux gouvernements de n'intervenir, d'aucune façon, dans les affaires intérieures des autres Etats, de ne pas aider financièrement ou par quelque moyen que ce soit les organisations politiques dans les autres pays, et de supprimer sur leurs territoires les tentatives tendant à fomenter des actes de violences dans les autres Etats, ou tendant à troubler le statu quo territorial et politique.

M. Tchitchérine, ce matin, avait demandé que le mot « fomenter » fut remplacé par le mot « préparer ». Finalement, le texte comprendra les expressions « fomenter » ou « préparer ».

Sous réserves de ces modifications absolument sans importance, **l'acceptation des Russes est considérée comme certaine.**

Dans ces conditions, la Commission n° 1 pourrait tenir une séance plénière jeudi.

Vendredi matin, à 9 heures, **aura lieu la séance plénière publique et finale de la Conférence.** Il n'est pas impossible que la délégation française quitte Gênes d'après-midi même pour être à Paris samedi.

A la sous-commission des affaires russes

LES DECLARATIONS DE M. TCHITCHERINE

Gênes, 17 mai. — La sous-commission des affaires russes a tenu une deuxième séance ce soir de 17 à 20 heures.

M. Bratiano, prenant au début la parole, a rappelé que, si l'Angleterre, comme elle l'a dit ce matin, par la voix de M. Lloyd George a favorisé certaines entreprises contre la République des Soviets, la Roumanie même à ce moment, n'a pas collaboré à cette tentative. Elle prie de voir là la preuve de sa neutralité et de sa complète impartialité.

M. Motta est intervenu et a donné son opinion sur certains amendements à l'accord proposé. Il a constaté d'abord qu'en ce qui concerne les dettes de la Russie, d'après la proposition des Soviets, il convient à son avis d'interpréter le mot « dettes » dans le sens le plus large. En ce qui concerne le pacte de non-agression, M. Motta interprète le texte de l'accord dans ce sens que la formation de bandes contre-révolutionnaires tombe sous le coup de l'engagement pris par les puissances signataires. Enfin, en ce qui concerne la durée du pacte de non-agression, M. Motta déclare qu'à son avis le pacte devra durer autant que dureront les travaux des experts.

M. Schanzer a appuyé les observations de M. Motta. Il a prié les Russes de ne pas insister pour l'établissement de zones de contrôle dans les pays voisins de la Russie. Pour ce qui concerne la durée du pacte de non-agression, M. Schanzer a suggéré que le pacte devrait demeurer en vigueur jusqu'à ce que certaines frontières aient été fixées.

Enfin, M. Schanzer a tenu à préciser que l'application du pacte de non-agression aux républiques soviétiques alliées n'implique pas leur reconnaissance « de jure ».

M. Tchitchérine a fait alors connaître le sentiment définitif de sa délégation. Il a accepté les interprétations données par MM. Motta et Schanzer, à la clause relative aux dettes.

M. Tchitchérine déclare qu'il a le regret d'insister pour que le lieu de la commission des experts soit fixé ailleurs qu'à La Haye, les délégués des Soviets ne pouvant se rendre *sur le territoire d'un pays qui ignore Moscou.* M. Tchitchérine a accepté la durée de quatre mois pour la fixation des frontières.

La discussion a été reprise au sujet de la fixation du lieu de réunion des experts. M. Tchitchérine, après avoir consulté ses collègues, et après avoir demandé au président *de la Conférence s'il pouvait lui garantir que* la délégation russe serait traitée à La Haye avec les égards habituels et sur un pied de parfaite égalité, a déclaré qu'il acceptait, au nom de la Russie, la réunion à La Haye.

Demain, à 11 heures, la commission n° 1, dite politique, se réunira pour entériner ces décisions. La question de savoir si les délégués allemands seront admis à cette séance n'a pas encore été résolue.

Vendredi matin, à 9 heures, se tiendra la dernière réunion de la Conférence. M. Lloyd George compte quitter Gênes vers midi.

LA QUESTION DES PÉTROLES

L'Italie participera aux arrangements passés ou futurs

Londres, 17 mai. — On annonce qu'après de laborieuses négociations, M. Lloyd George a adressé à M. Schanzer, ministre des Affaires étrangères d'Italie, une lettre dans laquelle il reconnaît, à l'Italie, un droit de participation aux arrangements intervenus ou à intervenir touchant l'exploitation des sources pétrolifères, dans les conditions analogues à celles posées par l'accord franco-britannique sur les pétroles, conclu à San-Remo.

Déclarations de M. Eynac.

L'accord franco-belge

Gênes, 17 mai. — Voici de nouveaux détails sur les bases d'un accord franco-belge au sujet des pétroles.

Après avoir dit que la France avait des intérêts importants dans les naphtes du Caucase, M. Laurent Eynac expose ce qui suit :

De grosses sommes ont été également affectées dans des concessions étrangères, en majeure partie belges. Le gouvernement français a considéré qu'il devait être exactement informé de ce qui se passait ici. Je suis donc venu à Gênes en informateur, pour tâter le terrain et constater si officiellement des tractations avaient lieu entre les pétroliers et les gouvernements belge, anglais et américain.

Pour ce qui concerne la Belgique, le gouvernement s'est déclaré d'accord avec nous, pour essayer de réunir aussi étroitement que possible les groupements belges et français pour la défense de leurs intérêts communs. Des conversations ont été engagées ici, à ce sujet; elles ont abouti à un accord, dont les derniers termes seront établis à Paris, très prochainement. Elles ont un résultat fort important, puisque l'accord en question prévoit la protection de tous les intérêts pétroliers d'avant-guerre, et des transferts survenus après la nationalisation par les anciens propriétaires russes, cédant leurs puits à des groupes français et belges.

Dans la question des pétroles, nos rapports avec le gouvernement anglais sont régis par le traité de San Remo, signé en avril 1920, qui prévoit d'autres participations dans les exploitations pétrolifères de Mésopotamie, de Roumanie, des colonies françaises et des domaines de la couronne d'Italie.

Avec une participation dans les vastes gisements de Mésopotamie, qui sont, dit-on, aussi riches que ceux du Mexique, avec les puits du Caucase, de Galicie et de Roumanie, l'industrie pétrolifère française va permettre au gouvernement d'avoir une politique des pétroles, indépendante.

Les Réparations

LES CONDITIONS REQUISES pour obtenir des livraisons allemandes

Paris, 17 mai. — Le ministère des Régions Libérées nous communique la note suivante :

Sans attendre la mise en vigueur des accords spéciaux actuellement soumis au Parlement (accord de Wiesbaden et arrangement Gillet), les sinistrés français peuvent, dès maintenant, obtenir des livraisons allemandes, en se conformant aux indications ci-après :

1° Tout sinistré qui désire obtenir des prestations allemandes, doit au préalable solliciter l'ouverture d'un crédit pour prestations et souscrire l'engagement d'affecter les prestations obtenues à des opérations de remploi ou de reconstitution mobilière. Il adresse, à cet effet, au service des prestations en nature, organisé dans chaque département, une demande d'ouverture de crédits. La Préfecture lui délivre un certificat d'ouverture de crédit pour prestations allemandes;

2° Le sinistré choisit son fournisseur allemand et débat, avec lui, toutes les conditions du contrat résumé dans un protocole de commande qu'il adresse en triple exemplaire au service des prestations en nature de son département. L'accord ainsi intervenu entre le sinistré et le fournisseur constate en particulier le prix de la marchandise rendue franco gare frontière, ce prix étant fixé en francs.

Afin d'éliminer les trop petites commandes qui, par leur multiplicité, risqueraient de compromettre la bonne marche du système, il est cependant précisé que les sinistrés ne pourront recourir à la présente procédure que pour les commandes atteignant un minimum de 4.000 francs;

3° Au vu du projet de contrat, le service des prestations en nature évalue la valeur globale : de la *marchandise commandée (prix porté au contrat)*, des droits de douane exigés à l'entrée en France, évalués approximativement, des frais de transport de la frontière allemande à la gare destinataire, des frais accessoires;

4° La commande est homologuée par les services centraux de Paris. C'est à ce moment, si le gouvernement obtient le vote par le Parlement de tarifs de douane réduits applicables aux prestations en nature, que le sinistré recevra, le cas échéant, une autorisation d'importation à tarif réduit;

5° Le service départemental, lors de l'arrivée à destination de la marchandise, fait signer par le sinistré les autorisations définitives d'imputation sur son compte de la valeur de la prestation, augmentée des droits de douane et autres frais, dont la valeur exacte est alors connue.

Le règlement de toutes ces sommes (prix de la marchandise et autres), est assuré par les soins du gouvernement français, sans que le sinistré ait à s'en occuper d'aucune façon.

La procédure à employer par les sinistrés qui désirent recevoir des fournitures allemandes, est donc extrêmement simple. Au surplus, tous les imprimés nécessaires à *l'établissement des divers documents,* seront fournis gratuitement aux sinistrés, par le service départemental des prestations en nature qui est, en outre, à leur disposition, pour leur donner tous renseignements et toutes indications utiles.

Les négociations de M. Hermès à Paris

Paris, 17 mai. — On croit savoir que contrairement à ce que l'on avait généralement supposé, les propositions soumises par M. Hermès, à la Commission des réparations, n'ont pas été jugées suffisantes. Les deux points sur lesquels le gouvernement du Reich est le plus intraitable, sont la création de 60 milliards d'impôts nouveaux et l'établissement d'un contrôle allié des finances allemandes. Si M. Hermès persistait dans son attitude, il serait difficile de poursuivre les négociations.

LES DETTES DE GUERRE

La réponse du Gouvernement français au Gouvernement américain

Paris, 17 mai. — En réponse à la note qui lui a été adressée, au sujet de la constitution de la Commission chargée de l'examen des dettes de la guerre, le Gouvernement français vient de faire savoir au Gouvernement américain, par l'intermédiaire de l'ambassade américaine à Paris, qu'il était disposé à envoyer, aux Etats-Unis, une mission à la tête de laquelle serait placé M. Parmentier, directeur du mouvement général des fonds, qui serait en mesure de fournir à la dite commission, tous les renseignements qui pourraient lui être utiles.

LA PROCHAINE RENTRÉE DES CHAMBRES

UN GRAND DEBAT PREVU SUR NOTRE POLITIQUE EXTERIEURE

Nombreuses demandes d'interpellation sur des questions diverses

Paris, 27 mai. — Le Parlement rentrera mardi 23 mai. L'ordre du jour du Parlement porte la continuation de la discussion des projets de loi militaire, mais il est d'ores et déjà probable qu'avec le consentement du gouvernement, les résultats de notre politique extérieure seront, dès la rentrée, l'objet d'un grand débat.

Les demandes d'interpellation déposées jusqu'à ce jour ont été divisées en deux groupes, savoir les interpellations de MM. André Tardieu, Messier, Molinié, Marc Sangnier, Engerand, Favre, et Maurice Barrès, et celles qui se rapportent à l'explosion de Gleiwitz et aux sanctions que le gouvernement compte prendre après cet événement, ce sont les interpellations de MM. Léon Daudet, Bouteille et Vallat.

Les interpellations de MM. Laudier et Soulier, sur la hausse du prix de la viande, du beurre et des fromages et les décrets de M. Chéron, constituent un troisième groupe.

Un quatrième groupe comprend enfin les *interpellations sur l'abus des exhumations de* militaires faites en vue de la constitution de cimetières nationaux. Sur ce dernier sujet, M. Delesalle a également demandé à poser une question au gouvernement.

La liste des demandes d'interpellation s'allongera encore d'ici mardi.

LA RECONSTITUTION MONDIALE

Les mesures prônées par M. Hoover pour le retour aux conditions normales

Washington, 17 mai. — Dans le discours qu'il a prononcé à la réunion annuelle de la Chambre de commerce des Etats-Unis, M. Hoover, secrétaire d'Etat du commerce a tracé les grandes lignes des mesures qu'il estime nécessaires pour encourager le retour aux conditions normales dans le monde.

Ces mesures comportent l'établissement de rapports politiques entre les nations européennes, sur des bases susceptibles de créer une atmosphère de paix, la réduction des armements, la fixation des dettes intergouvernementales, l'équilibre des budgets, la cessation de l'inflation fiduciaire, et éventuellement la limitation de l'étalon-or.

COURTES DÉPÊCHES

— M. Poincaré a reçu MM. Chéron et Myron T. Herrick.

— Les commandes de charbon anglais faites par les industriels et les municipalités d'Allemagne, au cours de la dernière semaine, se sont élevées à 9 millions de tonnes.

— Avant de commencer ses études financières et économiques, la mission des banquiers américains, après avoir été reçue officiellement par la municipalité rémoise, à laquelle avait tenu à se joindre Mgr le cardinal Luçon, a visité les ruines de la cathédrale.

— Hier matin, à 9 h. 30, en présence du maréchal Joffre, une gerbe de fleurs a été placée sur la tombe du Soldat Inconnu, sous l'Arc de Triomphe, par M. Samuel Hill, qui fut l'hôte du Maréchal durant son récent voyage triomphal à travers les Etats-Unis.

— Le Président de la République, accompagné du colonel Nogués, de sa maison militaire a visité la Foire de Paris.

— La flottille roumaine du Danube est partie pour Belgrade, où elle doit assister aux fêtes organisées à l'occasion du mariage royal.

— On mande de Kattowitz que les troupes françaises et anglaises ont réussi à arrêter, dans une auberge où ils s'étaient rassemblés, les chefs des bandits qui, depuis quelque temps, terrorisent la région antonienshutte.

— A Paris, M. Eugène Schlumberger, 62 ans, conseiller à la Cour d'appel de Paris, est tombé sans connaissance, sur le trottoir, place St-Augustin. Transporté à Beaujon, M. Schlumberger est dans un état assez grave.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS. — Liverpool, 17 mai. — Ventes, 18.000; importations, 13.600; américain, baisse, 7; brésilien, baisse, 32; égyptien, inchangé.

Clôture. — Mai, 1187; juin, 1179; juillet, 11.74; août, 11.67; septembre, 11.59; octobre, 11.53; novembre, 11.47; décembre, 11.42; janvier, 11.37; février, 11.31; mars, 11.25; avril, 11.21.

Sakellaridis. — Mai, 17.70; juin, 17.75; juillet, 17.85; août, 18.05; septembre, 18.20; octobre, 18.40; novembre, 18.50; décembre, 18.55; janvier, 18.60; autres mois inchangés.